



ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)
Date d'émission: 2026-04-20 Date de révision: 2026-04-20

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : ULTRACOOOL EV COOLANT
Code du produit : 4018G

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Liquide de refroidissement moteur
Restrictions d'emploi : Usage réservé aux utilisateurs professionnels

1.4. Données relatives au fournisseur

Fournisseur

Petra Automotive Products, Inc.
11085 Regency Green Dr.
Cypress, TX 77429
USA
T (713) 856-5700
www.petraautoproducs.com

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : (Uniquement en cas de déversements, fuites, incendies, exposition ou accidents impliquant des substances chimiques) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis), 1-703-527-3887 (hors des États-Unis)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (- Ingestion).

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) : Attention
Mentions de danger (GHS US) : H302 - Nocif en cas d'ingestion
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (- Ingestion).
Conseils de prudence (GHS US) : P260 - Ne pas respirer les vapeurs, aérosols, brouillards.

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312 - En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P330 - Rincer la bouche.
P501 - Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Dangers associés aux utilisations connues ou raisonnablement anticipées

La libération soudaine de vapeurs ou de brouillards chimiques organiques chauds provenant d'équipements de traitement fonctionnant à une température et à une pression élevées, ou l'introduction brusque d'air dans un équipement sous vide, peut entraîner des inflammations sans présence apparente de sources d'inflammation. Les températures d'« auto-inflammation » ou d'« inflammation » rapportées dans les études ne peuvent être utilisées comme températures de fonctionnement sûres dans les processus chimiques sans une évaluation des conditions spécifiques du processus. Avant d'utiliser ce produit dans des applications à température élevée, une évaluation approfondie est nécessaire pour assurer des conditions de fonctionnement sécurisées.

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Autres dangers non classés : Aucun connu.

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Éthylène glycol	n° CAS: 107-21-1	30 - 60
1H-benzotriazole	n° CAS: 95-14-7	1 – 5

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets	: Peut provoquer une légère irritation de la peau. Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes comprennent : Dépression du système nerveux central, maux de tête, vertiges, somnolence, perte de coordination, Vision brouillée, Fatigue, Troubles rénaux, Modification du débit d'urine, Douleurs abdominales. Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Ingestion).
Inhalation	: À forte concentration : Peut causer des maux de tête, des nausées et une irritation du système respiratoire.
Peau	: Peut provoquer une légère irritation de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination. Vision brouillée. Douleurs abdominales. Troubles rénaux. Modification du débit d'urine.
Symptômes chroniques	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) (en cas d'ingestion).

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Si la quantité ingérée est importante : Consulter d'urgence un médecin.
----------------------------------	---

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse anti-alcool. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Ce produit n'est pas classifié comme étant inflammable ou combustible. Peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. En cas de combustion: libération de monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Ecarter toute source d'ignition. Ventiler la zone de déversement. Évitez de respirer des vapeurs du brouillard, des pulvérisations, du brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Gardez à distance du déversement le personnel non indispensable et non protégé.
-------------------	---

Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédures d'urgence	: Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les brouillards, Aérosols, vapeurs. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Porter un vêtement de protection approprié. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées.

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Pour les secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Ne pas ingérer. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les brouillards, Aérosols, vapeurs. Éviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tenir l'emballage bien fermé. Les conteneurs vides contiennent des résidus de produits et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder ou meuler les contenants sauf si l'intérieur a été soigneusement lavé. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : La libération soudaine de vapeurs ou de brouillards chimiques organiques chauds provenant d'équipements de traitement fonctionnant à une température et à une pression élevées, ou l'introduction brusque d'air dans un équipement sous vide, peut entraîner des inflammations sans présence apparente de sources d'inflammation. Les températures d'« auto-inflammation » ou d'« inflammation » rapportées dans les études ne peuvent être utilisées comme températures de fonctionnement sûres dans les processus chimiques sans une évaluation des conditions spécifiques du processus. Avant d'utiliser ce produit dans des applications à température élevée, une évaluation approfondie est nécessaire pour assurer des conditions de fonctionnement sécurisées.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

- Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir au frais.
- Matières incompatibles : Acides forts. Oxydants forts. Matières réactives avec des composés hydroxylés.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Éthylène glycol (107-21-1)

USA - ACGIH® - Valeurs limites

Nom local	Ethylene glycol
ACGIH® TLV® TWA	25 ppm (V - Vapor fraction)
ACGIH® TLV® STEL	10 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter, H - Aerosol only)

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Éthylène glycol (107-21-1)

	50 ppm (V - Vapor fraction)
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2025

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Utiliser une ventilation générale ou à aspiration localisée comme requis pour maintenir les niveaux d'expositions en dessous des limites d'exposition en milieu de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Consulter le fournisseur pour des recommandations spécifiques.

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection contre les dangers thermiques:

Non applicable.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide. Liquide incolore à jaune.
Couleur	: presque incolore à jaune pâle
Odeur	: Faible Caractéristique
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: 5,84
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: non déterminé
Point d'ébullition	: 115 °C
Point d'éclair	: 116 °C Ethylene glycol
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: non déterminé
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: non déterminé
Masse volumique	: non déterminé
Solubilité	: Soluble. Eau: 100 %
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 400 °C Ethylene glycol
Température de décomposition	: non déterminé
Viscosité, cinématique	: non déterminé

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Limites d'explosivité	: Limite inférieure d'explosion: 3,2 Vol-% Éthylène glycol Limite supérieure d'explosion: 15,3 Vol-% Éthylène glycol
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Aucun(e).
Caractéristiques d'une particule	: Caractéristiques d'une particule : Non applicable

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants (forts). Peut générer de la chaleur ou des gaz.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matériaux incompatibles

Oxydants forts. Acides forts. Matières réactives avec des composés hydroxylés.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

ULTRACOOOL EV COOLANT

ATE US (voie orale)	769,231 mg/kg de poids corporel
---------------------	---------------------------------

Éthylène glycol (107-21-1)

DL50 orale rat	7712 mg/kg
DL50 orale	500 mg/kg Estimation du point de toxicité aiguë convertie
DL50 cutanée rat	3500 mg/kg DL50 cutanée souris
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 2,5 mg/l/4h

1H-benzotriazole (95-14-7)

DL50 orale rat	500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 5,84

Éthylène glycol (107-21-1)

pH 6 – 7,5 Source: GESTIS

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 5,84

Éthylène glycol (107-21-1)

pH 6 – 7,5 Source: GESTIS

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Éthylène glycol (107-21-1)

NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans) 1500 mg/kg de poids corporel

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (- Ingestion).

Éthylène glycol (107-21-1)

Indications complémentaires reins

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

ULTRACOOOL EV COOLANT

Viscosité, cinématique non déterminé

Symptômes/effets : Peut provoquer une légère irritation de la peau. Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes comprennent : Dépression du système nerveux central, maux de tête, vertiges, somnolence, perte de coordination, Vision brouillée, Fatigue, Troubles rénaux, Modification du débit d'urine, Douleurs abdominales. Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Ingestion).

Inhalation : À forte concentration : Peut causer des maux de tête, des nausées et une irritation du système respiratoire.

Peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau.

Yeux : Peut provoquer une irritation mineure des yeux.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination. Vision brouillée. Douleurs abdominales. Troubles rénaux. Modification du débit d'urine.

Symptômes chroniques : Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) (en cas d'ingestion).

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : Un risque pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non applicable

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non applicable

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Éthylène glycol (107-21-1)

CL50 - Poissons [1]	> 72860 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l
CE50 96h - Algues [1]	3536 mg/l
CE50 96h - Algues [2]	6500 – 13000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
Algues ErC50	> 10000 mg/l
NOEC (chronique)	≥ 1000 mg/l Test organisms (species): Americamysis bahia (previous name: Mysidopsis bahia) Duration: '23 d'

1H-benzotriazole (95-14-7)

CL50 - Poissons [1]	55 mg/l Cyprinodon variegatus (fondule tête de mouton)
CE50 - Crustacés [1]	15,8 mg/l Daphnia galeata
CL50 - Poissons [2]	180 mg/l Danio rerio (poisson zèbre)
CE50 72h - Algues [1]	75 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 72h - Algues [2]	29 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC chronique crustacé	0,97 mg/l Daphnia galeata

12.2. Persistance et dégradabilité

ULTRACOOOL EV COOLANT

Persistance et dégradabilité Pas d'informations complémentaires disponibles.

Éthylène glycol (107-21-1)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

1H-benzotriazole (95-14-7)

Persistance et dégradabilité Non rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Éthylène glycol (107-21-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) -1,36

12.4. Mobilité dans le sol

Éthylène glycol (107-21-1)

Mobilité dans le sol 0,2 Source: HSDB

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé
Autres effets néfastes : Aucun connu.
Gaz à effet de serre fluoré : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Jeter conformément à la législation fédérale, étatique et locale en vigueur.


ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD / IMDG / IATA

DOT	TMD	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
UN3082	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle pour le transport			
Environmentally hazardous substances, liquid, n.o.s. (Ethylene glycol)	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Description document de transport			
UN3082 Environmentally hazardous substances, liquid, n.o.s. (Ethylene glycol), 9, III	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
9	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
III	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement: Non	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Les contenants d'une quantité inférieure à la quantité à déclarer peuvent être expédiés sans être soumis à la réglementation, RQ applies to contents greater than 8,333 pounds			

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

N° ONU (DOT) : UN3082

TMD

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

ULTRACOOOL EV COOLANT

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger

Se reporter à la section 2 pour la classification des dangers de l'OSHA.

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des États-Unis (TSCA)

Composant(s) chimique(s) sujet(s) aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

Éthylène glycol

n° CAS 107-21-1

30 - 60%

Éthylène glycol (107-21-1)

Listé dans les polluants de l'air dangereux de l'EPA (HAPS)

QD CERCLA

5000 lb

15.2. Règlements internationaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations nationales



AVERTISSEMENT:

Ce produit peut vous exposer à Éthylène glycol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Composant

Réglementations nationales ou locales

Éthylène glycol(107-21-1)

U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses

SECTION 16 Autres informations

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Date de révision

: 2026-04-20

Date d'émission

: 2026-04-20

Texte complet des classes de danger et des phrases H

H302

Nocif en cas d'ingestion

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indications de changement:

Nouvelle FDS.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

ULTRACOOOL EV COOLANT

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.